

<https://snes-aude.fr/spip.php?article275>



Guerre en Ukraine : Pour une politique d'accueil et de scolarisation des réfugié-es

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : jeudi 10 mars 2022

Date de parution : 9 mars 2022

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Les attaques militaires lancées jeudi 24 février par le président russe contre l'Ukraine constituent une grave agression et une grave violation du droit international. La FSU condamne cette attaque avec fermeté, appelle à la paix et affirme sa solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens et avec les Russes qui se mobilisent pour dénoncer l'offensive armée.

La guerre en Ukraine a des conséquences humaines terribles : des civil-es meurent sous les bombes (au moins 364 victimes à ce jour selon l'ONU) et des centaines de milliers de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont déjà fui leur pays en guerre.

La France doit prendre sa part dans l'accueil des toutes et tous les réfugié-es. Cela implique de rompre avec les politiques indignes qui ont été menées en particulier ces cinq dernières années.

La France doit renouer avec sa tradition humaniste d'accueil des réfugié-es sans opérer de tri selon la nationalité des migrant-es.

La FSU exige qu'un effort particulier soit fait pour l'accueil et la scolarisation des jeunes réfugié-es. Cela passe notamment par le renforcement des UPE2A. Aujourd'hui, ces structures sont sous tension, faute de moyens, et ce sont les élèves qui en ont le plus besoin qui en subissent les conséquences.

L'Education Nationale s'honorerait d'être à la hauteur des enjeux d'accueil et de scolarisation de toutes et tous les élèves plutôt que de s'abaisser à une gestion purement comptable de ses moyens, synonyme de renoncement indigne du service public aux valeurs humanistes qu'il doit porter.